



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lionel GARENTE

Chef de bureau

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité**

**Sous-Préfecture de Brignoles
Bureau de l'Ingénierie Territoriale**

Brignoles, le 10 novembre 2021

Mesdames et Monsieur les conseillers municipaux,

Par lettre du 18 août 2021, vous avez appelé mon attention sur la délibération n° 2021-052 du 2 août 2021 par laquelle le conseil municipal de Rocbaron a autorisé la maire à mettre en œuvre un projet de centrale photovoltaïque au sol avec la société Soleil du Sud et à signer une promesse de bail emphytéotique pour une durée de 40 ans avec cette société.

Par correspondance du 14 septembre 2021, je vous informais que je saisissais le maire de ce dossier. Au regard des éléments que celui-ci m'a transmis par réponse du 7 octobre 2021, je suis en mesure de vous faire part de l'analyse suivante.

Il apparaît que ce projet de location par bail emphytéotique, pour l'exploitation d'une ferme photovoltaïque, ne comporte aucune prescription émanant de la commune, susceptible de qualifier ce contrat de marché public ou de délégation de service public, ce qui aurait nécessité le respect des procédures de passation prévues au code de la commande publique.

Par ailleurs ces parcelles relevant du domaine privé de la commune, la procédure de passation du contrat n'a pas à respecter les dispositions de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatifs aux procédures de sélection préalable pour l'attribution de titre d'occupation du domaine public (CAA de Marseille, 14 juin 2021, n° 20MA02803).

En conséquence, je vous informe que la délibération du n° 2021-052 du 2 août 2021 n'appelle aucune observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Monsieur les conseillers municipaux, l'expression de ma considération distinguée.

Madame Jessica HOET
Madame Isabelle ROL
Madame Corinne BERTANI
Monsieur Jacques SILVESTRE
lebonsenspourroccaron@gmail.com

Charbel ABOUD